

UNIVERSITE ROUEN

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e des technologies de l'information et de la communication, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE ROUEN, session 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Assistant-e des technologies de l'information et de la communication, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE ROUEN, au titre de l'année 2025 :

Monsieur LORIO Alexandre, ingénieur d'études de classe normale, président, Université de Rouen Normandie, Mont-Saint-Aignan.

Madame CHASSERIAU Myriam, ingénieure d'études de classe normale, vice-présidente, Université de Caen Normandie, Caen.

Monsieur VALARCHER Olivier, assistant ingénieur, expert, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Madame VARI Judit, maîtresse de conférences hors classe, suppléante, Université de Rouen Normandie, Mont-Saint-Aignan.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 11/09/2025

Le Président
de l'Université de Rouen Normandie

Par délégation,
la Directrice Générale des Services par interim,
la Directrice Générale Adjointe en charge
des ressources internes et du pilotage
Sylvie MONSINJON